

Verrières-le-Buisson, le 24/01/2020,

Objet : **Convocation** à l'assemblée générale annuelle du T.U.V.B.

Madame, Monsieur,
Cher(e)s adhérent(e)s du T.U.V.B.,

J'ai l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale extraordinaire du TUVB qui se tiendra le

Lundi 24 Février 2020 à 20h00
à Verrières-le-Buisson (Salle 305 – Maison Vaillant)

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président complété du Rapport d'activité – *Vote du Rapport moral*
- Compte de résultat 2018/2019 et bilan au 31/08/2019 –
 - Rapport du Trésorier et de l'expert-comptable
 - Rapport du Commissaire aux comptes – *Vote du Rapport financier*
- Élection complémentaire au bureau du TUVB – cf fiche de candidature en annexe
- Proposition de modifications statutaires – *Vote*
- Questions diverses (événements 2020)
- Intervention des personnalités – Clôture de l'Assemblée Générale

Je vous rappelle également que seuls les adhérents 2019/2020 à jour de leur cotisation sont autorisés à prendre part aux débats.

Toutes les questions diverses que vous souhaitez voir abordées doivent parvenir au siège du T.U.V.B. avant le vendredi 21/02/2020.

Comptant sur votre présence à ces moments statutaires de votre association, je vous prie de recevoir, cher(e)s ami(e)s, l'expression de mes meilleures salutations sportives.

Le Président du T.U.V.B.
Francis FABRE

